

mèze



n°52
Décembre 2018

votre journal

Bulletin municipal d'information



SERVICES TECHNIQUES *Ils font notre ville*



Mèze
une nature méditerranéenne

Le mot du maire



On juge généralement une action municipale aux aménagements et aux équipements structurants qui sont réalisés. Mais cela ne doit pas occulter l'autre mission d'une municipalité, tout aussi importante : faire bénéficier la population d'un service public de qualité.

À Mèze, nous nous efforçons d'apporter la réponse la plus efficace et la mieux adaptée aux attentes de l'ensemble des habitants, qu'il s'agisse de sécurité et de tranquillité publique, de propreté urbaine, d'entretien des voiries, des espaces verts, du cimetière, des équipements sportifs ou scolaires, des crèches, de la maison de retraite... Les services à la jeunesse occupent, bien sûr, une place prépondérante avec l'accueil et les animations dans les centres de loisirs et à l'espace jeunes, la restauration scolaire, ou bien les garderies périscolaires. Sans oublier le travail mené en faveur de l'accès pour tous à l'art et à la culture et, l'organisation des nombreuses festivités qui, chaque année, animent notre ville.

Dans un contexte où la plupart des collectivités locales sont confrontées à des difficultés financières liées aux baisses de dotations de l'État, maintenir et améliorer un service à la population d'une telle envergure relève du défi.

Nous y parvenons, malgré le gel des taux locaux d'imposition depuis 2002, grâce à une maîtrise drastique de nos dépenses de fonctionnement.

Mais le véritable atout dont nous disposons pour relever ce défi, ce sont les agents municipaux. Dans leur bureau, sur le terrain, au sein des différentes structures de la Ville, ces hommes et ces femmes mettent tout en œuvre pour répondre au mieux aux demandes de la population.

Leur tâche est parfois ingrate, leurs moyens ne sont pas illimités et la reconnaissance de leur travail n'est pas toujours au rendez-vous. Voilà pourquoi il me paraît juste et légitime de leur tirer un coup de chapeau. Car ils le méritent amplement.

Dans ce bulletin municipal, nous mettons un coup de projecteur sur le travail fourni par l'une des plus grosses équipes de la Ville, les services techniques. Leur quotidien : les bâtiments publics, la voirie, le nettoyage, le fleurissement, l'eau potable, l'éclairage public... Autant dire que sans eux, Mèze n'aurait pas le même visage ni le même attrait.

Bonne lecture !

Henry Fricou



Mairie, place Aristide Briand
BP 28 — 34140 Mèze
Tél. : 04 67 18 30 30

Courriel : secretariat.dgs@ville-meze.fr

Web : www.ville-meze.fr

Directeur de la publication : Henry Fricou

Rédacteur en Chef : Franck Billeton

Rédaction : Franck Billeton, Aurélie Sol,
Dorothée Fernandes

Secrétariat de rédaction : Muriel Barthez

Photos : Service communication

Mise en page : Frédéric Pruneau
pruneauproduction@gmail.fr

Impression : Imp'act

Décembre 2018

sommaire

Taxe foncière.....	p. 3
Dossier.....	p. 4-7
Ville en mouvement.....	p. 7
Social	p. 8
Environnement.....	p. 9
Jeunesse	p. 10-11
Culture.....	p. 12
Sport	p. 13

Hommages	p. 14
Télescop'âge	p. 15
État civil	p. 16-17
Tribune libre	p. 17
Brèves	p. 17
Aco es fach !	p. 18-21
Agenda	p. 22-23

Taxe foncière : mode d'emploi

La taxe foncière est parfois difficile à décrypter. À quoi sert-elle ? Quels en sont les bénéficiaires ? Comment évolue-t-elle à Mèze et sur le bassin de Thau ? Quelques explications pour mieux comprendre cette fiscalité locale.

Les bases, réévaluées chaque année par le gouvernement

Ces bases sont réévaluées chaque année par le gouvernement, indépendamment de la volonté des collectivités locales. Entre 2016 et 2018, les bases ont augmenté de 1,6 %, ce qui a mécaniquement contribué à la hausse de l'impôt.

La part communale, inchangée depuis 2002

Le taux appliqué par la commune est de 35,57 %. Grâce à des efforts constants de maîtrise de ses dépenses, la Ville de Mèze n'a pas augmenté ce taux depuis 2002. Les sommes récoltées sont principalement affectées aux travaux de voirie, à l'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux comme les écoles, les centres aérés, les crèches, le cinéma, les installations sportives... Elles permettent également de financer le fonctionnement des nombreux services à la population tels que la propreté urbaine, la sécurité via la police municipale, l'entretien des espaces verts, la gestion des ports de plaisance, l'animation culturelle, festive de la ville, les services à la jeunesse et à la petite enfance, ... pour ne citer que ces exemples.

La part du conseil départemental, en légère hausse depuis 2016

Le taux appliqué par le Conseil départemental de l'Hérault se monte à 21,45 % contre 21,30 % en 2016.



Bases	Commune	Département	TEOM	Agglo	GEMAPI
2016-2018 + 1,6 %	2018 : 35,57 % 2016 : 35,57 %	2018 : 21,45 % 2016 : 21,30 %	2018 : 14,5 % 2016 : 14,5 %	2018 : 2,11 % 2016 : 1,2 %	2018 : 0,926 % 2016 : /

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères, stable à Mèze

La taxe foncière sert également à financer l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères. Pour ce service, qui est assuré par l'agglo, le taux appliqué est demeuré inchangé à 14,5 %.

La part intercommunale

Pour Sète Agglopôle Méditerranée (SAM), le taux a été fixé cette année à 2,11 %. En 2016, il était de 1,2 %.

Il faut souligner que, cette augmentation sur la taxe foncière est compensée par une baisse de 1,08 % du taux de la taxe d'habitation. Il était de 12,65 % en 2016. Il a été ramené à 11,57 % en 2017.

La GEMAPI, pour protéger le littoral et les milieux aquatiques

Cette année, une nouvelle ligne s'ajoute à la taxe foncière. Il s'agit de la taxe GEMAPI qui finance désormais la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Cette nouvelle compétence a été déléguée par l'État aux intercommunalités. Sète Agglopôle Méditerranée Archipel de Thau a fixé le taux de la taxe GEMAPI à 0,926 %. Ce qui représente en moyenne, pour un propriétaire mézois, 1,60 €/mois.

À Mèze, la GEMAPI permettra notamment de financer des travaux de restauration de la zone humide de la Conque, des actions d'éducation à l'environnement diligentées dans les écoles mézoises et des travaux d'entretien des rivières sur l'ensemble du territoire communal mézois, ainsi que tout aménagement lié à la protection contre les inondations.

Sète Agglopôle : quels retours pour les Mézois ?

La part des investissements de SAM sur la commune de Mèze est primordial pour le développement de la ville.

Le seul chantier d'aménagement de l'avenue du général de Gaulle a été financé à hauteur de 800 000 € par la structure intercommunale.

Il faut aussi mentionner les travaux sur le réseau pluvial de la ville de Mèze chiffrés à 670 000 € financés à 100 % par SAM sur un programme triennal.

L'agglopôle finance aussi l'éclairage public de l'avenue de Pézenas à hauteur de 53 000 €. Des projets structurants sont en cours : on peut notamment citer la rénovation de l'écocité pour plus de 2 millions d'euros.

À noter aussi une opération d'amélioration de l'habitat privé à laquelle peuvent prétendre les Mézois, la rénovation complète de l'office de tourisme, les opérations de promotions et d'animation du territoire.

L'agglopôle intervient enfin sur le transport en commun. Les deux lignes « mézoises », la 20 et la 24, ainsi que le transport scolaire, représentent un coût spécifique de 350 000 €.

Les services techniques

60 agents font

Les Mézois empruntent au quotidien les routes de la commune, se promènent sur les places, les avenues ou dans les ruelles, profitent de l'éclairage public, fréquentent les bâtiments publics communaux comme les crèches, les écoles, les installations sportives, le cinéma, jouissent de l'approvisionnement en eau potable, d'espaces verts fleuris et entretenus... Tout cela sans forcément être conscients du travail que cela implique de la part des agents des services techniques de la commune.

Entretien permanent des voiries, des parkings, des pistes cyclables, de la signalisation routière, des candélabres, des bâtiments publics, des espaces verts, des réseaux d'eau potable, nettoyage des rues et des espaces communaux... l'accomplissement de toutes ces missions nécessite une véritable mosaïque de métiers et de compétences qui sont regroupés au sein des services techniques de la Ville de Mèze. Avec un objectif commun : améliorer sans cesse la qualité de vie dont bénéficient les Mézois.



municipaux notre ville au quotidien



Le service voirie, pour des voies de circulation sécurisées

Revalorisation des rues du centre ancien, entretien, amélioration des chaussées et du marquage au sol, pavage des rues, pose de panneaux de signalisation, remplacement de mobilier urbain, entretien des chemins ruraux et des fossés, remise en état des trottoirs, nettoyage des avaloirs d'évacuation pluviale... Les missions du service voirie sont diverses : conducteurs de tractopelles, de poids lourds, de gyrobroyeurs, maçons ou peintres, cette équipe comprend 11 agents aux compétences bien spécifiques qui travaillent au quotidien pour le confort et la sécurité des automobilistes, des cyclistes ou des piétons.





Les espaces verts, un modèle inspirant

2 957 arbres, 31 827 m² de gazon, prairie et pelouse, 24 263 arbustes, 77 jardinières hors sol, 70 suspensions réparties entre le centre-ville et les villégiatures... 13 agents travaillent à l'entretien des 65 000m² d'espaces verts de la Ville de Mèze. Ils participent aussi à la gestion des gros chantiers de réhabilitation tels que celui du Taurus ou du jardin Montet. Le service possède également sa propre serre dans laquelle sont produits 6 000 plantes annuelles, 3 000 bisannuelles et 2 100 vivaces et arbustes. Toute l'équipe s'implique dans différentes actions sociales, pédagogiques et environnementales : intervention dans les écoles, collaboration avec l'ARDAM pour la préservation de la biodiversité, participation au concours fleuri, mise en place du label des villes et villages fleuris, engagement dans le 0 phyto et gestion différenciée des espaces dans le cadre du programme Vert demain, obtention du label Apicité. Le travail et la gestion du service font d'ailleurs rayonner Mèze au niveau national puisque qu'il sert de modèle pour les agents d'autres communes qui viennent plusieurs fois par an visiter les espaces verts de notre cité afin de s'en inspirer.



Propreté urbaine : un combat quotidien

Leur combat est un éternel recommencement. Le service municipal de propreté urbaine est sur le front 364 jours par an. Garder la ville propre est un défi quotidien particulièrement difficile à relever durant la saison estivale. Cette armée de la propreté urbaine compte 15 agents, équipés de deux balayeuses de rue, une laveuse et deux camions plateau. Le service tourne à plein régime pour que le centre-ville de Mèze soit propre tous les matins. Papiers gras, gobelets, canettes et autres détritres en tout genre sont évacués quotidiennement, dès 6h. Les agents interviennent également pour nettoyer les plages en été, l'esplanade après chaque marché et pour ramasser les encombrants. Les déjections canines constituent le plus grand fléau. Plus de 300 crottes de chiens sont ramassées chaque jour ! Les chewing-gums et les mégots de cigarette complètent le triste tableau. Le service de propreté urbaine de la Ville met tout en œuvre pour que Mèze soit agréable à vivre. Mais cela ne doit pas faire oublier que chaque citoyen a la responsabilité de leur faciliter la tâche...

Le service municipal de l'eau potable

7463 foyers sont abonnés au service municipal de l'eau. 846 034 m³ d'eau ont été distribués en 2017. 7 agents, dont 2 administratifs, travaillent à la réalisation de branchements neufs, à la gestion du parc de compteurs, au renouvellement des réseaux, à l'exploitation et à la maintenance des équipements existants. Une partie de leur mission est consacrée à la recherche et à la réparation de fuites et au remplacement des branchements en plomb. 60 fuites ont été détectées et réparées en 2017. Les Mézois sont accueillis par le service administratif, à l'ancienne cave coopérative, pour les déclarations de travaux et pour tous renseignements concernant la facturation des consommations et des prestations. Le service est disponible 24h/24 et 365 jours/an. Un numéro d'astreinte est, en effet, à disposition des usagers pour tout incident survenant sur les équipements.

Service de l'eau - Mairie annexe II - Rue de la cave coopérative
Tél. 04 67 51 89 07 Mail : service-eau@ville-meze.fr



Service bâtiment, pour un accueil optimal

Château de Girard, Église Saint-Hilaire, Cave coopérative, Hôtel de Ville, foyer municipal, capitainerie, poste de police, cinéma municipal et bien d'autres... La commune possède un grand nombre de bâtiments publics qu'il est nécessaire d'entretenir, de sécuriser, de rénover et de valoriser. Cette mission incombe à une équipe de 6 agents qui interviennent pour des travaux d'électricité, de petite maçonnerie, de peinture, de serrurerie, ou de soudure. C'est grâce à eux que le patrimoine bâti communal peut accueillir les Mézois et le personnel qui y travaille dans les meilleures conditions.



Un pôle pour des économies d'énergie

Le pôle énergie et maintenance est dédié à la mise en œuvre et au contrôle de la performance énergétique de tous les bâtiments communaux. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la politique énergétique définie au niveau européen afin de réduire la consommation d'énergie des bâtiments et de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Ecoles, crèches, mairie et annexes, maison de retraite, salles polyvalentes, cuisine centrale, gymnases, stades... tous les bâtiments et équipements municipaux sont concernés. Pour chacun d'entre eux, les dispositifs de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de refroidissement et de ventilation sont répertoriés et un agent évalue leur consommation. Il est possible d'estimer ainsi la consommation d'énergie de chaque structure. L'objectif est de pouvoir connaître les mesures les plus efficaces pour économiser de l'énergie. Dans ce cadre, les missions du service consistent à gérer les contrats de maintenance de la Ville et du CCAS en relation avec les entreprises de sous-traitance. Celles-ci sont en charge des installations thermiques, des climatiseurs, des ballons électriques, des ballons solaires de tous les bâtiments municipaux. Il est le contact privilégié d'EDF, Enedis, GRDF, et GDF. Autre mission primordiale : le suivi du bon fonctionnement de l'éclairage public. Mèze compte 2 496 points lumineux qu'il faut entretenir au quotidien pour le confort et la sécurité des mézois.

Des services à l'écoute de Mézois

Les habitants de Mèze peuvent, à tout moment, effectuer une demande d'intervention concernant des problèmes de voirie, d'éclairage public, de propreté urbaine, d'encombrants, d'espaces verts ou d'eau potable, auprès des services techniques.

Par téléphone au 04 67 57 89 00

En ligne sur le site internet de la Ville de Mèze :

www.ville-meze.fr/demandes-dinterventions/

Ou en se rendant à la mairie annexe II – Rue de l'ancienne cave coopérative

Ville en mouvement

Un point sur les travaux

Avenue Général de Gaulle

La première tranche de travaux sur l'avenue Général de Gaulle doit s'achever par l'aménagement de la place de Lattre de Tassigny, devant le collège. Cette réalisation débutera après la campagne de fouilles archéologiques préventives menée par les services de l'agglomération.

Une autre tranche de travaux s'engagera ensuite sur le tronçon allant du collège jusqu'à la Marianne. Le chantier devrait être achevé avant l'été 2019.

Avenue de Pézenas

Les aménagements de l'avenue de Pézenas commenceront, quant à eux, début décembre avec la création de trottoirs, de places de stationnement et la réfection des abords du carrefour Adrien Bernard jusqu'au rond-point Arbutle.

Le pavage du centre ancien continue

La ville poursuit sans relâche son programme d'aménagement et d'embellissement du centre ancien. Le service voirie travaille actuellement à la valorisation de la rue de l'étoile. Elle sera à son tour dotée d'un revêtement en pavés de pierre.



L'avenue de Villeveyrac aménagée pour les piétons



Le service municipal de la voirie a entrepris des travaux de création de trottoirs sur le tronçon allant du rond-point de l'Olivier à l'impasse des Tourterelles. Ces aménagements des abords sont nécessaires à la sécurité des piétons. Le marquage routier de la voie sera, quant à lui, repeint et un panneau signalant l'approche de l'école Calandreta sera installé au niveau du plateau surélevé.



Poursuite des aménagements sur l'avenue Général de Gaulle.

99 logements sociaux créés en 2018

Permettre aux Mézois de résider dans leur Ville malgré la pression immobilière qui s'exerce sur l'ensemble des communes littorales de l'Hérault est un enjeu majeur pour la municipalité. D'où une politique très volontariste menée en ce sens.

L'année 2018 confirme avec force cette tendance avec la réalisation de 99 nouveaux logements sociaux répartis dans trois résidences :

- la résidence « Ciel et Mer », rue des Frères Argand (34 logements) ;
 - la résidence « Les Baux de Mèze » à la ZAC des Costes (24 appartements et 41 logements individuels).
- Ces nouvelles réalisations portent à 615, le parc de logements sociaux disponibles sur la Ville de Mèze à la fin de l'année 2018.



Et les efforts se poursuivent ! 10 nouveaux logements sociaux devraient accueillir leurs occupants, début 2019, dans la résidence « La Perlière », à proximité de l'EHPAD La Clos du Moulin et 12 autres, en 2020, dans la future résidence « Marineo » qui sera construite rue de la Méditerranée.

Il faut pour cela faire une demande soit directement sur internet (www.demande-logement-social.gouv.fr), soit retirer un formulaire auprès du pôle social. Cela permettra au demandeur de bénéficier d'un numéro unique d'enregistrement. Afin d'être recensé par les services, le demandeur doit ensuite se présenter au pôle social, muni de ce numéro unique d'enregistrement. Attention, la demande de logement social doit être renouvelée tous les ans.

Demande de logement social : quelle démarche ?

Le demandeur doit d'abord obtenir un numéro unique d'enregistrement :

- soit directement sur le site Internet de l'État dédié :

www.demande-logement-social.gouv.fr

- soit en retirant un formulaire auprès du pôle social du CCAS de la Ville de Mèze.

Afin d'être recensé par les services du CCAS, le demandeur doit ensuite se présenter au pôle social muni de son numéro unique d'enregistrement.

Attention ! la demande de logement social doit être renouvelée tous les ans.

Pôle social du CCAS

Résidence le Courrier du Printemps – rue Juliette et Edouard Massal

Tél : 04 67 18 14 10

Courriel : polesocial@ccas-ville-meze.fr

De nouvelles aides pour l'habitat privé

Depuis avril 2018, Sète Agglopôle Méditerranée a mis en place un programme d'amélioration de l'habitat privé (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) d'une durée de cinq ans pour les communes du territoire.

Ces aides concernent la lutte contre la précarité énergétique, la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé, le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées, la mise en place sur le marché de logements à loyers maîtrisés et la rénovation énergétique des copropriétés fragiles et/ou en difficulté.

Peuvent en bénéficier : les propriétaires occupants éligibles aux aides de l'ANAH souhaitant rénover ou adapter leur logement, les propriétaires bailleurs souhaitant conventionner leur logement avec ou sans financement de travaux, les copropriétés énergivores fragiles et/ou dégradées.

Ce dispositif permet aux propriétaires de bénéficier de subventions en fonction de l'état du logement sous conditions de ressources.

Pour tout renseignement sur ce dispositif :

Permanences hebdomadaires à la maison de l'Habitat à Sète :

17 rue Pierre Sépard, 34200 Sète

Tous les lundis de 9h30 à 11h30 – Accueil physique

Permanences bimensuelles à la Mairie de Mèze :

Place Aristide Briand, 34140 Mèze

Les 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois de 14h à 16h –

Accueil physique Permanences téléphoniques de l'OPAH communautaire : 04 99 52 97 92.

Tous les mardi / mercredi / jeudi de 9h30 à 11h30



Un rassemblement citoyen pour lutter contre les déchets

Près de 200 bénévoles ont répondu présents à l'appel lancé par la Jeune chambre économique de Sète et du bassin de Thau, en partenariat avec la Ville de Mèze, pour la journée internationale du nettoyage de la nature « *World Cleanup Day* ». Mégots, débris de plastique, bouchons de bouteille, bidons, pneus, filets de pêche, morceaux de bateaux, gros déchets... près d'une tonne d'ordures ont rempli les conteneurs mis à disposition par le service propreté urbaine de la Ville de Mèze.



De gauche à droite : Gilles Lano de l'UNAF, Henry Fricou, maire de Mèze et Yann Llopis, maire de Montagnac

Mèze conserve ses deux abeilles au label Apicité

La ville de Mèze, comme Montagnac et Villeveyrac, a été promue, par l'Union Nationale de l'Apiculture Française, pour sa démarche remarquable en faveur de la préservation de l'abeille et de la biodiversité. Le maire Henry Fricou a reçu officiellement le label deux abeilles, au Salon des Maires et des Collectivités Locales, à Paris, le 21 novembre dernier. Le service municipal des espaces verts, sous la houlette de son responsable Thierry Doenlen et de Thierry Baëza, adjoint à l'environnement, travaillent dans ce sens depuis plusieurs années.

L'excellence environnementale pour le port de Mèze

Le port de Mèze est engagé depuis le début des années 2000 dans une démarche globale et profonde de protection du milieu très sensible de la lagune de Thau.

Ces efforts menés par la Ville de Mèze, en partenariat avec le Département de l'Hérault, ont permis d'obtenir la certification du très rigoureux bureau de contrôle des normes, Afnor. Cet organisme, agréé par l'État, élabore et coordonne les normes nationales.

Cette reconnaissance officielle valide l'efficacité des équipements et du mode de gestion du service portuaire pour limiter au maximum l'impact des activités du port sur l'environnement.

La certification Afnor du port principal a été délivrée, pour la première fois, le 17 décembre 2012. Elle est renouvelée tous les 3 ans.

Le maintien de cette certification estampillée « Port Propre » a été officiellement notifié à la Ville de Mèze en septembre 2018 à l'issue d'un audit d'une durée d'un mois réalisé sur site.

Il faut souligner que la certification Afnor constitue la meilleure marque de reconnaissance possible de l'engagement de la commune pour sa gestion environnementale du port.



Un self-service à l'école Clemenceau



Depuis la rentrée de septembre, les quelque 200 demi-pensionnaires de l'école élémentaire Clemenceau disposent d'un self-service, avec des menus équilibrés et variés. Pour Aissa Doulat, adjoint au maire délégué aux affaires scolaires, " Cette nouvelle organisation de la restauration scolaire permet de fluidifier le service. Le self-service permet de réduire l'attente et offre un gain de calme et de sérénité durant la pause méridienne. Avec pour résultat, une ambiance nettement moins bruyante et plus propice à la détente. Pour le personnel, il s'agit également d'un changement apprécié ".

« Le jardin du bonheur » des ados

Les jeunes Mézois s'approprient l'espace extérieur du centre de loisirs le Sesquier. Cette année, les ados de la passerelle et de l'espace jeunes ont décidé de créer, en partenariat avec le service espaces verts de la Ville et « la ferme des saveurs » de Villeveyrac, un véritable jardin potager appelé « Le Jardin du bonheur », ainsi qu'un espace de détente pour les 10-12 ans. Un endroit où l'on apprend à cultiver à la fois ses légumes et son bien-être.



Remise du diplôme national du brevet



Les lauréats du diplôme national du brevet se sont retrouvés, le 11 octobre, au collège Jean-Jaurès, pour la remise officielle de leur diplôme. Cette cérémonie, hautement symbolique portée par la Nation, a pour mission essentielle de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Après avoir reçu les félicitations officielles et les encouragements du principal du

collège, Victor Irrmann et du maire de Mèze, Henry Fricou, les 104 jeunes lauréats se sont vu remettre leur diplôme ainsi que des places de cinéma offertes par la municipalité. Cette année, le collège a obtenu un excellent taux de réussite de 91,8%.

Succès populaire pour le guichet unique

Depuis l'ouverture officielle du guichet unique de la Ville de Mèze en juin dernier, plus besoin de se rendre d'un service municipal à un autre pour effectuer une inscription dans une école, au restaurant scolaire, une crèche, un ALSH, payer une prestation, une activité ou obtenir une information. Deux agents accueillent les familles au quotidien pour les accompagner dans leurs différentes démarches. Les premières semaines ont été en grande partie consacrées à l'enregistrement de l'ensemble des familles. Une étape indispensable avant que ce nouveau service à la population trouve son rythme de croisière.

Depuis l'ouverture du guichet unique, quelque 938 familles ont été enregistrées. Le service a déjà effectué un grand nombre d'inscriptions : 1105 scolaires, 769 enfants en garderie périscolaire, ALSH ou espace jeunes ou encore 869 enfants en restauration scolaire. Bernard Charbonnier, conseiller délégué à la petite enfance, enfance et jeunesse est désormais également élu délégué au guichet unique.



Lancement du « Portail familles »

Une grande partie des démarches proposées par le guichet unique pourront être réalisées en ligne grâce au « **Portail familles** ».

Une fois inscrites au guichet unique, les familles pourront bientôt effectuer, directement sur Internet, l'ensemble des démarches de réservations ou paiements pour les différentes activités proposées les services municipaux. Un espace personnalisé permettra également de consulter, 7 jours sur 7, les informations relatives à la vie scolaire et périscolaire des enfants tels que les menus des cantines ou les plannings d'animations des ALSH...

Le portail familles sera accessible à l'adresse suivante :

www.meze.portail-familles.net

Retrouvez toutes les informations sur le livret du guichet unique disponible à la mairie annexe 3 ou sur le site de la Ville :

www.ville-meze.fr/le-guichet-unique

Le Guichet Unique de la Ville de Mèze

Où ?

Mairie annexe 3 « La Cavallerie », place Baptiste Milhau.

Tél. : 04.67 18 30 57

Courriel : guichetunique@ville-meze.fr

Quand ?

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Fermé le mardi après-midi.

Pour quelles démarches ?

Petite enfance, crèches

- Retrait des dossiers de préinscription en crèche.
- Informations sur les modalités d'inscription en crèche.
- Paiement des prestations des crèches (dès 2019).

Scolarité

Inscription en petite section des enfants atteignant l'âge de 3 ans révolus à la fin de l'année civile, information sur l'école d'affectation selon la carte scolaire, retrait et dépôt des dossiers des demandes d'accès au transport scolaire.

Service jeunesse

- Espace jeunes : inscriptions aux séjours.
- ALSH Maternel L'île Mystérieuse et Les Sesquiers : inscription, réservation et paiement.
- Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) : inscription, réservation des créneaux et paiement de l'accueil de loisirs périscolaire.

Restauration scolaire

Inscription, réservation et paiement pour les cantines municipales.

La Ville protège ses écoliers

La sécurité des élèves dans les écoles publiques et la protection des établissements scolaires de Mèze viennent de franchir un nouveau palier.

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) établi au plan national, la Ville de Mèze a installé des dispositifs de sécurité dans toutes les écoles publiques de Mèze.

Depuis fin septembre, de nouveaux systèmes d'alarme ont ainsi été activés dans les écoles Jules Verne, Clemenceau, Hélianthe et Coty. Chaque établissement dispose désormais de deux protections distinctes.

Tout d'abord, une alarme sécurité enfants, utilisée aux heures d'ouverture des écoles. Celle-ci est déclenchée manuellement en cas de situation de crise de type alerte naturelle, technologique ou de situations d'urgence particulières comme les intrusions de personnes étrangères à l'établissement scolaire ou les menaces d'attentat... Le système fait retentir une sirène dans l'école et prévient automatiquement la police municipale.

Henry Fricou, maire de Mèze et Aïssa Doulat, adjoint aux affaires scolaires, ont décidé d'aller plus loin que ce dispositif réglementaire en installant, dans ces mêmes établissements, des systèmes d'alarme contre le vol et les intrusions. Ces détecteurs de présence sont programmés pour s'activer automatiquement les soirs, les week-ends, les jours fériés et durant les vacances. Ils contribueront désormais à la prévention contre les vols et dégradations comme certaines écoles de Mèze en ont déjà subis.

Le coût global de ces installations s'élève à 22 000 €. La Ville de Mèze a reçu une subvention de l'Etat d'un montant de 18 000 €.

L'ensemble des personnels travaillant dans les établissements scolaires publics de Mèze ont reçu une formation complète sur l'utilisation de ces dispositifs.



Vers un nouvel élan pour la bibliothèque et l'école de musique

Deux services culturels municipaux, la bibliothèque et l'école de musique, vont prochainement bénéficier d'un nouvel élan en ayant été reconnus "d'intérêt communautaire" par Sète Agglopôle Méditerranée.

Cela se fera en deux temps.

À compter du 1^{er} janvier 2019, la bibliothèque municipale de Mèze sera intégrée au réseau des médiathèques de l'agglopôle.

Les habitudes des abonnés ne seront pas bouleversées. Les horaires seront identiques et les bibliothécaires seront les mêmes. L'offre sera plus importante.

À partir du 2^e trimestre 2019, le public aura accès à l'ensemble du catalogue de 200 000 documents du réseau des médiathèques du territoire de l'agglo qui seront reliées par des navettes quotidiennes. Le prêt de DVD et de CD sera proposé. La réservation et la livraison à J+1 de documents seront disponibles via un portail Internet. Plus de 800 titres de presse seront

accessibles en ligne, ainsi que l'offre VOD et la location des films proposées par Arte.

L'école de musique de Mèze est également déclarée d'intérêt communautaire. Elle constituera l'antenne mézoise du futur conservatoire intercommunal et pourra notamment l'enrichir de spécialités d'enseignement déjà développées dans l'école municipale actuelle. Afin de ne pas perturber le fonctionnement de l'école de musique en cours d'année scolaire, son transfert vers l'agglo aura lieu le 1^{er} septembre 2019.

Qu'il s'agisse de la bibliothèque ou de l'école de musique, seul le fonctionnement du service est transféré à l'intercommunalité. Les bâtiments restent la propriété de la Ville de Mèze. Les travaux d'entretien et de rénovation des locaux sont, quant à eux, intégralement pris en charge par l'agglo.



Le chai de Girard réaménagé

Depuis quelques années la Ville de Mèze a fait du chai de Girard, aujourd'hui « Carré d'art Louis Jeanjean », un espace public consacré aux événements artistiques et culturels. La salle vient d'être entièrement réaménagée pour l'accueil des manifestations. Un chantier d'intérêt public a été mené dans le cadre d'un partenariat entre la MLIJ et l'association Passerelles afin d'offrir une expérience professionnelle concrète à un groupe de jeunes en recherche d'emploi. Sète Agglopôle Méditerranée a financé l'intervention et l'encadrement de ce projet. Par ailleurs, un vitrail symbolisant Mèze orne désormais les murs de la salle. Il est l'œuvre de l'artiste mézois Jean-Marc Daura.



Un atelier fibres et tambours

Un atelier de fabrication de fibres et de réparation de tambours organisé par la Fédération TOTEMIC, s'est tenu au château de Girard en octobre. Les participants, pour la plupart d'entre eux amateurs de musiques traditionnelles, ont apprécié les conseils et le savoir-faire du facteur de flûtes. Les tambourinaires ont, quant à eux, appris à réparer leurs cordages mal serrés, ajuster leur cercle, retendre la peau et régler le son de leur tambour.

Éric Guinet, le Mézois finisher de la Diagonale des Fous 2018

Éric Guinet a longtemps couru sur route, notamment au sein du club les Milles Pattes de Mèze, avant de découvrir la discipline du trail. Il décide de participer à la Diagonale des Fous 2018, l'année de ses 50 ans. Avec 164 km à parcourir et près de 10 000 mètres de dénivelé, cette course est considérée comme l'une des plus difficiles au monde. Le 18 octobre 2018, le départ est grandiose sur l'île de la Réunion. Les 20 premières heures de course se déroulent sans problème. Mais la suite vire au calvaire. Éric ne parvient plus à s'alimenter et à s'hydrater. Malgré les défaillances dues aux absences prolongées d'alimentation, la force mentale prend le relais et Éric Guinet finit ce trail mythique en 58h09 minutes. Il termine 1599^{ème} sur 2700 coureurs. Pour ce coureur hors normes, « *ce trail mythique reste une aventure exceptionnelle. Il vous use, vous écoeure mais il vous transcende.* »



Sport

Le terrain de tambourin équipé

La Ville de Mèze a entrepris des travaux de réaménagement du terrain de tambourin et de son club house. Le bâtiment a été agrandi pour la création d'un vestiaire équipé de douches plus spacieuses et l'aménagement d'une cuisine. Tous les asperseurs du terrain ont été changés afin d'améliorer le débit d'arrosage. Le coup des travaux s'élève à 7840 €.



Un nouveau sol pour le gymnase Gérard Rigal

La Ville de Mèze va procéder, début 2019, au remplacement des 990 m² de surface au sol du gymnase Gérard Rigal. Le revêtement actuel est vieillissant et en mauvais état. Cette rénovation devient nécessaire pour une pratique sportive mieux adaptée. Le nouveau revêtement permettra un meilleur amortissement et un rebond de balle optimal. Ecoliers, collégiens, associations locales... des centaines de sportifs mézois pratiquent du sport dans cette salle toute au long de l'année.



Le terrain annexe de tennis éclairé

Le terrain de tennis homologué, jouxtant la salle Bernard Jeu, sera équipé de quatre projecteurs début 2019. Cet éclairage permettra aux nombreux joueurs de tennis mézois de profiter de cette installation municipale en soirée. Le coup de cette éclairage s'élève à 12 330 € HT.



Nikola Karabatic, entraîneur de luxe à Mèze

Une sacrée surprise pour les 85 jeunes handballeurs qui ont effectué un stage à Mèze, en juillet, organisé par l'association « Les ateliers d'éducation sportive ». Nikola Karabatic en personne est venu leur rendre visite au Taurus, prenant part à des matchs qui resteront à jamais gravés dans la mémoire des enfants. La star du handball s'est ensuite livrée à une impressionnante séance de photos et de dédicaces.



Le carré d'art Louis-Jeanjean inauguré

La salle du chai de Girard, lieu éminemment symbolique de la vie culturelle locale, porte désormais le nom de « Carré d'art Louis Jeanjean ». De très nombreux Mézois étaient présents, le 28 septembre, pour assister à cet hommage tant souhaité par le maire Henry Fricou depuis le décès de Louis Jeanjean, le 1^{er} avril dernier. Entouré des proches de cet ancien élu, si cher dans le cœur des Mézois, le maire a rappelé que *« Louis Jeanjean a toujours été un homme d'engagement et de conviction, au sens noble du terme, conjuguant une brillante carrière d'enseignant et un profond investissement pour les combats politiques, mais surtout humanistes, qu'il n'a jamais cessé de mener pour notre commune et pour ses habitants »*.



La salle Jeanne-Oulié

Lundi 20 août, le maire, Henry Fricou, entouré des élus de la Ville, a officiellement donné le nom de Jeanne Oulié à la grande salle du foyer municipal.

Élue municipale durant 40 ans, Jeanne Oulié nous a quittés le 15 décembre dernier. La plaque a été dévoilée en présence de nombreux Mézois, de la famille et des proches de celle qui a investi tout son temps et toute son énergie pour les festivités locales. Le maire a rappelé dans son discours que *« depuis près d'un demi-siècle Jeannette faisait partie du paysage local tant elle était omniprésente dans la vie de la cité. C'est pourquoi, de très nombreux Mézois ont été touchés par la disparition de cette figure locale. Pour toutes ces raisons, et pour lui témoigner notre attachement, il était légitime qu'un lieu symbolique de notre commune porte son nom »*.



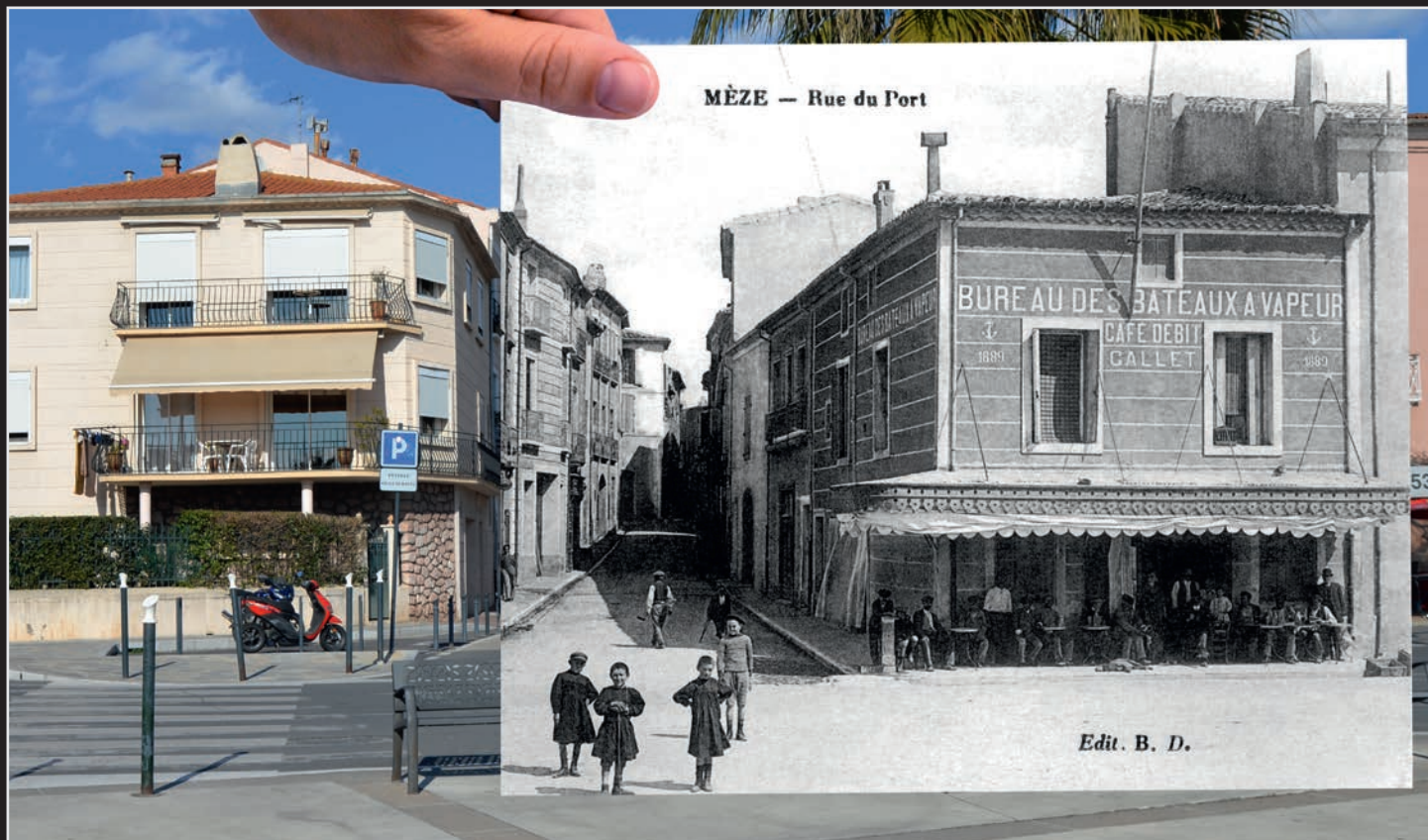
L'hommage à Yvon Pibre

Henry Fricou a rendu un hommage républicain à Yvon Pibre qui fût maire de Mèze durant l'année 2001. Le 19 juillet, la famille et les proches de cet homme, unanimement apprécié par les habitants de Mèze, étaient rassemblés au cimetière pour assister à la cérémonie. Le maire de Mèze a d'abord salué l'enseignant qui a passé toute sa carrière à instruire plusieurs générations d'écoliers mézois. Cette brillante carrière d'enseignant, Yvon Pibre l'a commencée à l'école de garçons Jean Jaurès avant de rejoindre l'école Clemenceau, établissement qu'il dirigera de 1994 à 1997, année de sa retraite de l'Education Nationale. Henry Fricou a ensuite rendu

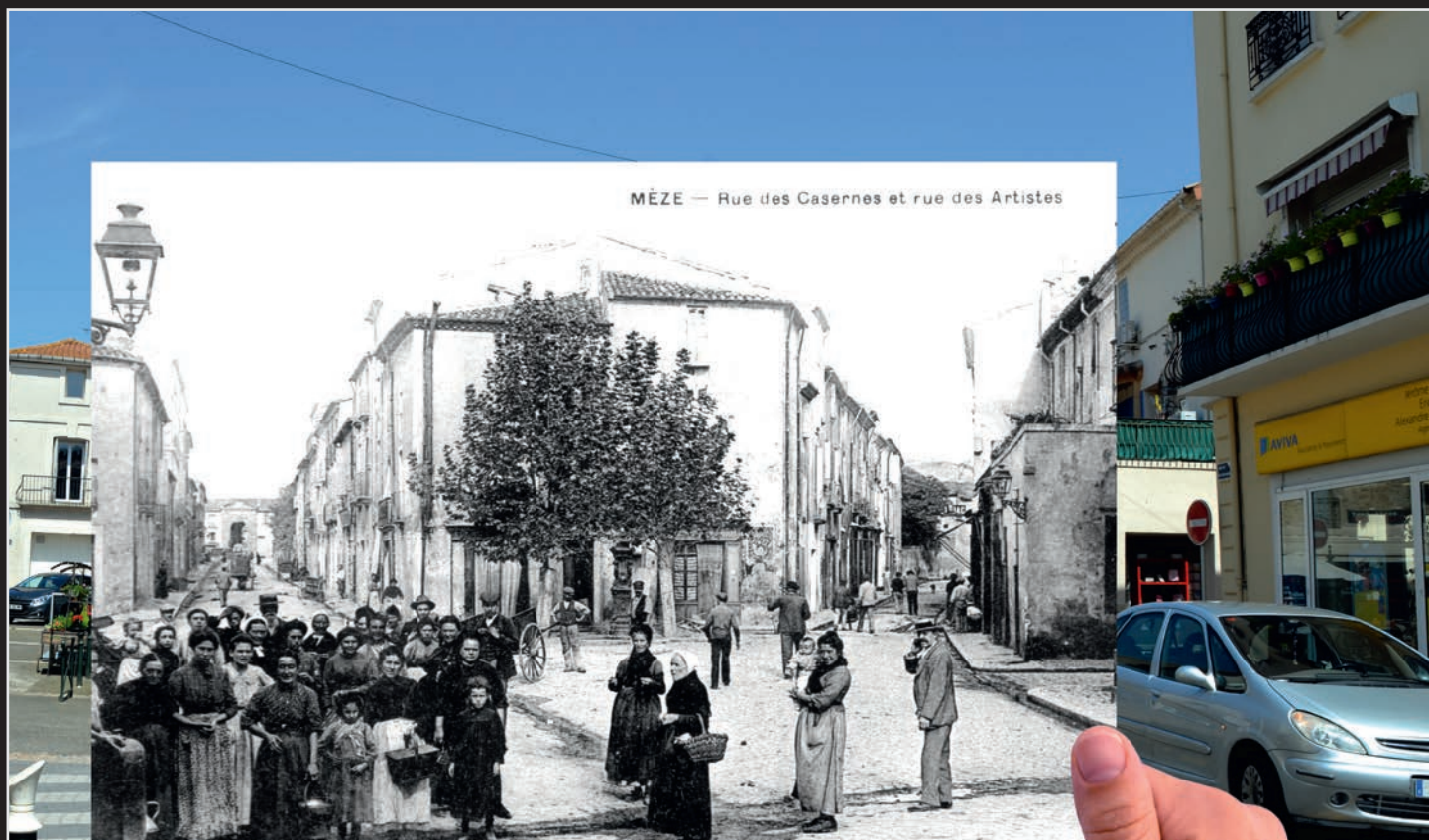
hommage à l'élu Yvon Pibre, qui a effectué deux mandats au sein de la municipalité. Le premier, de 1971 à 1977, comme conseiller municipal sous la mandature de Georges Jean. Puis, de 1995 à 2001, d'abord comme premier adjoint d'Yves Piétrasanta puis, comme maire de Mèze durant l'année 2001. Le maire a conclu son hommage en rappelant qu'Yvon Pibre était perçu comme *« un homme qui a beaucoup œuvré pour sa ville, qui a profondément aimé les Mézois et que les Mézois ont beaucoup aimé en retour. Il fait partie de ceux qui auront marqué leur ville de leur passage. Et cela ne s'effacera pas de nos mémoires. »*



Depuis le début du xx^e siècle, beaucoup de choses ont changé à Mèze. Mais, malgré toutes ces évolutions, la ville a su préserver le patrimoine bâti qui lui donne son authenticité et son identité. Ces superpositions d'images actuelles et de photos anciennes fournies par le collectionneur Didier Gillet montrent que l'histoire de Mèze peut toujours se conjuguer au présent.



Place Camille Vidal



Place Honoré Roques

JUIN 2018

Naissances

Emma SANCHEZ, Thiago URENA, Joy et Mila SAEZ, Ayoub BENDJADOUR, Marius GARCÉS, Faustine FAGES.

Mariages

FERRER Frédéric et PETIT Delphine ; LEMPEREUR Jérémy et BOURGEOIS Anicée ; GOLDSCHMIDT Sébastien et CATALA Charlotte ; ZIMMERLIN Sébastien et COURTES Audrey ; DURAND Jérémy et CRIADO Allison ; VENDITTI Antoine et GARCIA Pascale ; DELCOURT Vincent et RYBNIKOW Aleksandra ; DEGEN Nicolas et BANCE Élisabeth.

Décès

WEIBEL Nelly, 76 ans, veuve CHAVARDÈS ; MOUROT Paulette, 93 ans, veuve VUILLEMENOT ;

REMEIZE Michel, 61 ans, époux ROQUES ; CANTE Henriette, 89 ans, veuve RÉGIS ; PÉRICAT Gilberte, 96 ans, veuve DESTINÉ ; HENCHOZ Alain, 81 ans, époux GAUME ; LAURAY Jean-Claude, 70 ans, Epoux LAURENT ; VANNIER Roger, 83 ans, veuf DELAHAIE ; FLORKOWSKI Jean, 70 ans, époux BIDOIRE ; SCOTTO DI CESAR Antoinette, 92 ans, veuve FERRIGNO ; GARCIA Soledad, 93 ans, célibataire.

JUILLET 2018

Naissances

Emy POULALION, Hona FOURMAUX, Diego NOURRIT.

Mariages

Cyril DE SANTIS et Lydie MARTI ; Geoffrey ZANNELLI et Morgane SCHIRINZI ; Mathieu VIDAL et Dany MARTIN ; Éric JOFFRE et Chrissie OLIVI ; Olivier OLOMBEL

et Audrey GAYRAUD ; Sylvain BOUGEOT et Sylvie MARTINEZ ; Paul PESCAIRE et Karine PETIT ; Bastien AUBENAS et Alexandra ABADIA.

Décès

Marie-Louise LINGUAGROSSA, 65 ans, veuve VIDAL ; Georges LEGRAND, 77 ans, époux GUINAUD ; Claude CHEVRIAUX, 65 ans, époux GRAND ; Marie-Rose MASNAGHETTI, 94 ans, veuve HERZOG ; Christian KONCZAK, 67 ans, Epoux BAUDOUIN ; Diego MARTIN, 91 ans, époux SAMPER ; Brigitte BLANJEAN, 65 ans ; VIDALOT Berthe, 97 ans, veuve FOURNIER ; BOUISSEREN Marie, 92 ans, veuve DARDÉ ; PIBRE Yvon, 78 ans, époux REMEIZE ; MARTINEZ Denise, 87 ans, veuve PINCHARD ; HOCHART Christiane, 89 ans,

veuve LAINÉ ; MASSABIAU René, 83 ans, époux CASANADA ; DELCHER Christian, 71 ans, époux ROLS ; PANISA Paul, 78 ans ; BERTRAND Aimée, 86 ans, veuve BALEZ.

AOÛT 2018

Naissances

Adam VIELMON, Mohea VIUDEZ, Suzanne BADOR, Lou TUPENOT, Victoria LEMPASZAK, Céleste FAGES, Raphaëlle PINEDA.

Mariages

Antoine AUBERT et Sandy CAREDDU ; Jordan VIALA et Estelle SERVILLE ; Jérôme BLAIS et Sandra SPAZZINI ; Anthony WACRENIER et Élodie DASSONVILLE.

Décès

Aimée BERTRAND, 86 ans, veuve BALEZ ; Antoinette SANCHEZ, 84 ans, Veuve MARTINEZ ;

Eugénia MARTINEZ, 91 ans, veuve GARCIA ; André GIL, 66 ans, époux GARCIA ; Maria RUIZ, 95 ans, Veuve LEON ; François TEBOUL, 58 ans, époux AVRARD ; Serge COQUET, 70 ans, époux SCOTE ; Albertine ALEXANDRE, 102 ans, veuve VIDAL ; Jacqueline ESTÈVE, 75 ans ; Pierre CAVALLI, 81 ans, Epoux QUÉNARD ; Bruno GALLET, 73 ans, époux BRIANE ; Georges ROBERT, 85 ans, Epoux NOGARET ; Denise MARTINEZ, 87 ans, veuve PINCHARD ; Yves GIBROUX, 71 ans ; Georges ROBERT, 86 ans, époux NOGARET ; Brigitte SISTIG, 85 ans, veuve THELEN.

Tribune libre

Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs (loi de démocratie de proximité du 27 février 2002).

LISTE CAP 2020 - MAJORITÉ MUNICIPALE

LES FEMMES ET LES HOMMES DU SERVICE PUBLIC

L'action municipale ne se limite pas aux investissements et aux aménagements visibles de tous, comme la partie émergée d'un iceberg. Loin de là.

Proposer à la population de Mèze un service public de qualité dans de nombreux domaines, est certainement le plus grand défi d'une collectivité comme la nôtre.

Il est souvent d'usage de railler les fonctionnaires. Pourtant, chaque agent municipal s'efforce de proposer un service public adapté aux attentes des Mézois dans tous les domaines qui relèvent des compétences de la Ville. Cela n'est pas toujours facile. Leur travail n'est pas toujours reconnu. Les exigences sont de plus en plus nombreuses. Et les moyens, de plus en plus réduits.

Même si cela peut paraître évident à certains, il est juste et bon de rappeler qu'en face du coût important consacré au fonctionnement de la collectivité, il y a une continuité et une diversité de services qui bénéficient à toute la population mézoise.

Le service public à Mèze, ce sont les crèches, les écoles, les garderies périscolaires accessibles à tous, la restauration scolaire, les centres de loisirs, le tout nouveau guichet unique.

C'est la police municipale qui assure notre sécurité.

C'est la propreté de nos rues, l'entretien de nos voiries, le fleurissement de nos espaces verts, l'éclairage de nos places et de nos artères.

C'est l'eau potable qui coule dans nos robinets.

C'est l'accès pour tous à la culture, au cinéma, à la musique, le maintien de nos traditions et de nos festivités.

C'est l'aide aux personnes âgées et l'accompagnement des plus démunis. C'est la gestion des ports, le soutien aux associations, la mise à disposition des salles municipales, l'entretien de nos équipements sportifs, l'organisation des marchés... etc, la liste est loin d'être complète.

Voilà ce que nous nous efforçons de maintenir pour que la vie dans notre commune soit plus facile et plus agréable. Voilà ce que, dans leur bureau ou sur le terrain, les agents municipaux de la Ville de Mèze portent à bout de bras pour offrir un service de qualité à la population... En cela, ils méritent le soutien et le respect de tous.

Henry Fricou et les élus Cap 2020

"GROUPE "LE COEUR À MÈZE"

DÉVIE OU DÉVIE PAS ?

Le contournement de notre commune est depuis longtemps un sujet épineux pour les élus en place. Dernièrement nous avons assisté à une joute verbale à ce sujet entre les élus du département et ceux de notre commune : les uns argumentant sur une urbanisation non maîtrisée, les autres dénonçant une lenteur excessive !

Chacun sait que le flux qui traverse notre ville ne cesse d'augmenter (26 000 véhicules / jour actuellement), engendrant de véritables problèmes d'embouteillage, de sécurité et de pollution.

Pour l'intérêt général, faisons fi des querelles politiques passées ou à venir, et engageons les travaux d'étude et de réalisation pour ce contournement, qui à terme sera inéluctable.

Yvan Garcia - Marie France Juniet
adresse mail : yvangarcia@biboc34.fr



Yvan Garcia

LES ÉLUS INDÉPENDANTS : NICOLE PASCAL - MARCEL GRAINE - FRÉDÉRIC BAILLY

FISCALITÉ INTERCOMMUNALE, CONFIRMATION DES HAUSSES

Les avis 2018 des Taxes Foncières et de la Taxe d'Habitation sont arrivés.

Pour la TH dont les bases progressent de 1.21 %, le taux de l'intercommunalité est le même qu'en 2017, mais l'abattement à la base a été supprimé. À cela s'ajoute la taxe GEMAPI. La progression de cette part intercommunale est ainsi de + 14.95 % par rapport à 2017.

Double peine pour les contribuables non concernés par le leur gouvernement de réduction d'un tiers de la TH.

Pour la TF sur les propriétés bâties, avec un taux de 2.11 % (1.20 % en 2016 avec la CCNBT), la progression affichée de la part intercommunale est de + 900 %. Avec la taxe GEMAPI, c'est une hausse de + 1350 %.

Le produit de ces hausses permet de satisfaire les ambitions pharaoniques d'un Président d'agglomération faisant payer à l'ensemble du territoire les dépenses qu'il aurait dû engager comme Maire de Sète.

Il faudra s'en souvenir en 2020 lors des élections.

Pour nous contacter : marcel.graine@wanadoo.fr



Nicole Pascal



Marcel Graine



Frédéric Bailly

LISTE MÈZE BLEU MARINE

Vos élus Mèze Bleu Marine
Eric Garino Conseiller municipal
Richard Avila Conseiller municipal
Pour nous contacter : mezebleumarine@gmail.com

SEPTEMBRE 2018

Naissances

Ayden HAMOUSSA, Manon DUMAS, Gastien DIAZ, Barry SOCIAS, Nolan STARZINSKAS.

Mariages

Simon GURREA et Julie SOTO ; Jean-Baptiste REQUI et Sophie RIBES ; Javier MARTINEZ POCH et Carine SANCHEZ ; Gaëtan RIGOLLET et Sophie TEXIER ; Florent PEREZ et Laure GAUREL ; Cédric HERNANDEZ et Cécile PELEGRIN ; Thierry MOLLEX et

Aurélie VANDERNOOT ; Laurent LICCIARDI et Stéphanie OTT.

Décès

PORCER François, 88 ans, veuf ESTEVE ; VIDAL André, 84 ans, Veuf GENIEZ ; ANDRAUD Maurice, 88 ans, époux DUPLAN ; BASTIDE Ginette, 97ans, Veuve HUGUET ; GIROUX Reine, 73 ans, veuve TRIBUIANI ; GARCIA Maire, 92 ans, Veuve JEANJEAN ; TEIXIDO Joséfa, 92 ans, veuve CARBO ; MONDOLONI Marc, 90 ans,

époux ROGER ; DELAYE Alfred, 85 ans, Époux GARCIA ; BRUNET Éric, 49 ans, Célibataire ; SAUMADE Guilhem, 81 ans, époux NAVARRO ; BLASCOS Pierre, 89 ans, Veuf MORA ; LACOMBE Edmond, 88 ans, veuf SANTAMARIA ; BAROU Étienne, 88 ans, veuve DIAZ.

OCTOBRE 2018

Naissances

Pablo LOPEZ, Léna YZERN, Marius MASSABIAU, Elyna ROUSSEL, Myla CUQ KACZOROWSKI,

Ayse-Sena MADEN.

Mariages

Romuald LOURME et Catherine BARIOLE ; Martial BENEZECH et Annabelle ARAIXA.

Décès

Elvira MARGARETO, 89 ans ; Pierre BOISSON, 90 ans, époux MARLAND ; Etienne RABOU, 88 ans, veuve DIAZ ; Eliane VERDIER, 62 ans ; Jean-Marc VIDAL, 60 ans, époux MORILLAS ; Charles SILHOL,

90 ans, Veuf ESPALLARGAS ; Albert CONSOLA, 78 ans, époux ROSSINI ; René-Paul FERLUS, 88 ans, veuf COUCHET ; Yves DUFEAU, 88 ans, époux WONÉ ; Christiane PRIEUR, 95 ans, veuve DEHÉE ; Nelly LESKO, 85 ans, veuve FLINOIS ; Fernande CHABRIER, 83 ans, veuve ALIBERT ; Louis CAUSSEL, 71 ans, époux GOMEZ ; Henri DE FALCO, 77 ans ; Anna GARCIA, 101 ans, veuve JANSOONE ; Maryse QUESADA, 78 ans, veuve FRANÇOIS.

Brèves

Tournages en série



Plus que jamais, Mèze s'impose comme une ville attractive et un décor de choix pour les réalisateurs du grand ou du petit écran.

De son côté, la municipalité met tout en œuvre pour accueillir les tournages et faciliter leur organisation sur place.

Les équipes du long métrage « T'exagères » réalisé par José Alcala ainsi que les séries télévisées « Candice Renoir » et « Demain nous appartient » ont encore investi Mèze durant l'été, enchaînant les scènes dans les rues du centre-ville, sur le port et dans le quartier du Sesquier.

Un nouveau souffle pour l'Écosite

Conçu et développé au début des années 80 autour de la station de lagunage de Mèze, l'Écosite de Mèze, regroupait des activités d'écologie appliquée, de recherche scientifique, d'ingénierie environnementale, de productions aquacoles, de formation et d'éducation à l'environnement.

Aujourd'hui, il ne subsiste sur place qu'une entreprise spécialisée dans les domaines de l'eau, un laboratoire d'analyses, une association environnementale et quelques bureaux du service assainissement de l'agglo. Les bâtiments sont vieillissants et les espaces extérieurs ont souffert du manque d'entretien.

Géré jusqu'en 2016 par la CCNBT, l'Écosite de Mèze est, depuis la fusion des intercommunalités du bassin de Thau, administré par Sète Agglopôle Méditerranée qui vient de lancer un vaste programme de réhabilitation et de revitalisation de l'ensemble du site.

Une première phase a été consacrée au nettoyage général du site et de la mise en sécurité de divers édifices depuis longtemps inoccupés et délabrés. Certains bâtiments vont prochainement être aménagés afin de permettre au bureau d'ingénieurs conseils Entech de développer son activité.

Autre chantier en cours, le déploiement de la fibre Internet, outil indispensable aux entreprises qui souhaiteraient s'implanter.

La réhabilitation globale de l'Écosite sera engagée en 2019. Sète Agglopôle réalise actuellement les études préalables aux aménagements qui permettront d'accueillir de nouvelles entreprises et de donner un nouveau souffle à l'Écosite. Une enveloppe globale de 1,8 millions d'euros sera consacrée à cette opération particulièrement importante pour le développement économique de Mèze.



Recensement de la population 2019

Une nouvelle campagne de recensement de la population de Mèze commencera le **jeudi 17 janvier** et se prolongera jusqu'au **samedi 23 février 2019**.

Se faire recenser est un geste civique et obligatoire qui permet de déterminer la population officielle de la commune.

Comme chaque année, seuls 8% des logements de la ville de Mèze, tirés au sort par l'INSEE, font l'objet de ce recensement.

Les habitants concernés recevront la visite de l'un des trois agents recenseurs désignés par arrêté municipal. L'agent muni d'une carte officielle tricolore avec photographie est tenu au secret professionnel. Seule cette personne est habilitée à vous contacter. Il est possible de procéder au recensement par Internet. Muni d'un code d'accès personnel, c'est l'habitant qui renseignera les différents questionnaires sur le site de l'INSEE : www.le-recensement-et-moi.fr. Pour celles et ceux qui ne peuvent pas répondre en ligne, un formulaire papier sera mis à disposition. Plus de renseignements sur le site de l'INSEE www.le-recensement-et-moi.fr, ainsi qu'auprès du service élections, population de la commune (Mairie Annexe 3 La Cavalerie).

Coordonnateur communal :

Tél : 04 67 18 30 43

Courriel : population@ville-meze.fr

Sortie « Vendanges » pour les pitchouns

Seaux et ciseaux en main, les vendangeurs en herbe de la crèche Lou Mézou se sont précipités dans les rangées de vignes à la cueillette de raisins pour remplir les comportes. Une belle matinée de travail où chacun est rentré avec de belles grappes de raisin à partager à la maison.



La rue du Barreau primée pour ses fleurs



La rue du Barreau a été élue « Plus belle rue fleurie 2018 » par le jury du concours fleuri organisé par la Ville de Mèze. Mardi 16 octobre, le maire, Henry Fricou, entouré d'élus du conseil municipal, a rassemblé les riverains pour inaugurer la banderole qui montre aux passants cette distinction.



Mèze a célébré la Saint-Pierre

Le 1^{er} juillet, à l'occasion de la Saint-Pierre, fidèle à la tradition, Mèze a célébré les pêcheurs disparus. Après la cérémonie donnée à la chapelle des Pénitents et le cortège dans les rues de Mèze, le maire Henry Fricou a lancé la gerbe de fleurs dans l'étang, au-devant de la chapelle des Pénitents, en hommage à tous les pêcheurs et gens de mer.

Les seniors à la fête

Toujours fidèles à ce moment important de la fête de Mèze, plus de 500 seniors ont participé au traditionnel repas offert, chaque été, par la Ville. Henry Fricou a rendu hommage à Jeannette Oulié, disparue en 2017 et qui, durant plus de 40 ans, avec son époux, Jean-Marie, a œuvré pour les festivités locales.



La Marquissette rassemble les Mézois

Convivialité, rencontres et partage... les mots d'ordre du traditionnel apéritif à la Marquissette, servi par les élus de la Ville à la population dans le parc du château de Girard durant la fête locale.



Halloween : une après-midi d'enfer !

Sorcières, vampires, clowns, fantômes... les créatures effrayantes... mais souriantes, se sont donné rendez-vous au manoir hanté, salle Jeanne Oulié, pour la grande fête d'Halloween organisée par la Ville de Mèze. Des bonbons, offerts par la Ville, ont été distribués aux enfants avec l'aide des commerçants de l'ACEM.



La Fête de l'huître connaît la recette du succès !

4500 moules farcies, 100 kg de seiche en rouille, 600 kilos de moules marinières, autant d'huîtres fraîchement écaillées et surtout 70 bénévoles qui s'investissent sans compter : voilà la recette du succès de la 28^e édition de la Fête de l'huître. Le 3 août plus de 4000 gourmets ont participé à cette grande soirée et profité des produits de la lagune de Thau.

Le Festival de Thau 2018

La 28^{ème} édition du Festival de Thau a rassemblé plusieurs milliers de personnes sur la place des Tonneliers. 3 soirées de fête avec Les ogres de Barback, Motivés Sound System, Grand Corps Malade, I Muvrini, Fatoumata Diawara, et l'immense Catherine Ringer.



Ça roule pour la Boule d'azur

Le club mézois de la Boule d'azur a accueilli près de 80 joueurs vétérans de boules lyonnaises, le 6 septembre, pour « le challenge du maire ». Ce tournoi en quadrette a été remporté par les champions de l'entente bouliste biterroise.



Cérémonie du 11 novembre 1918

La cérémonie du 11 novembre a rassemblé près de 300 personnes. Élus, anciens combattants, sapeurs-pompiers, militaires, secouristes, policiers, professeurs, écoliers, collégiens, conseil municipal des jeunes, associations patriotiques, personnel communal et habitants de Mèze ont formé un grand cortège pour honorer la mémoire des soldats tombés pour la France. La jeunesse mézoise a largement pris part à l'hommage à travers des lectures de lettres de poilus et de poèmes, la citation des noms des mézois morts au combat et en chantant la Marseillaise.

Pour marquer cette année de centenaire, le maire, Henry Fricou, a souhaité faire part d'un témoignage poignant écrit à la fin de la seconde guerre mondiale par un Mézois, Monsieur Rouanet, directeur de l'école des garçons et du collège de Mèze, prononcé lors de la cérémonie du 11 novembre 1944.



Mèze expose ses artistes

Comme chaque année, à l'occasion de la fête locale, la Ville de Mèze invite, dans le chai de Girard, des artistes mézois à exposer leurs créations. Cette « Balade artistique mézoise » a accueilli, pour sa 10^{ème} édition, 15 artistes souhaitant faire découvrir leurs œuvres, chacun dans son style d'expression, offrant ainsi une grande variété de thèmes, de couleurs et de techniques picturales.



Au temps du bouletchou...

Plusieurs centaines de Mézois et de Mézoises ont joué le jeu, en famille ou entre amis, pour participer au grand défilé d'antan à l'occasion de la Fête du Bouletchou. Mariage d'époque en présence du Maire Henry Fricou, chants de l'association Lou Biou, danses des groupes folkloriques « Festa fabo » et « La Farandole biterroise » et reconstitution de la pêche au bouletchou... l'univers de Mèze 1900 a ressuscité le temps d'une soirée d'été.

La semaine du goût chez les petitous

À l'occasion de la semaine du goût, les enfants de la crèche Claude Bastide ont participé à différentes animations. Au menu, exposition, repas, atelier peinture avec des épices, flammeckuche préparée par les enfants. Les petitous se sont également rendus à l'EHPAD l'Écrin des sages pour des ateliers de dégustation.



Le chevalet à l'honneur



À l'occasion de la Fête de Mèze, le maire Henry Fricou, entouré du conseil municipal, a rendu hommage à toute l'équipe du chevalet en leur remettant la médaille de la Ville. Sébastien Bruno, a, quant à lui, reçu une distinction nationale du ministère de la Jeunesse et des Sports et de l'engagement associatif pour son implication et son investissement dans la vie associative locale, depuis plus de 25 ans.



Ce n'est qu'un au revoir le bœuf

Pour clôturer la 211^e fête locale, le bœuf de Mèze a tiré sa révérence avec sa traditionnelle danse sur l'esplanade. L'équipe du Bœuf menée par Jason Nicolas n'a pas ménagé ses efforts pour que la tradition soit respectée en beauté. L'animal emblématique de Mèze repose désormais en paix et renaîtra de ses cendres à l'occasion des festivités du printemps 2019.



Les Estivales de Thau ont débarqué à Mèze

Pour la seconde fois sur les rives mézoises de la lagune de Thau ont eu lieu les Estivales de Thau. Cette manifestation festive organisée par Sète agglomération méditerranéenne met à l'honneur les produits issus des terroirs du bassin de Thau. Un rendez-vous que n'ont pas manqué les Mézois et vacanciers venus déguster ces merveilleux produits du bassin de Thau et profiter en musique sur la promenade Thomas Bessière.



Les commerçants font carton plein !

La 211^{ème} Fête de Mèze a commencé en beauté avec la soirée organisée par les commerçants de l'ACEM. Plus de 400 repas ont été servis et des centaines de personnes ont profité de cette première soirée festive et conviviale.

Les produits d'ici au cœur de la fête

Les vignerons du caveau de Beauvignac ont accueilli le public dans le parc du château de Girard, pour leur traditionnelle brasucade. Plusieurs centaines de kilos de moules ont été servies pour accompagner les vins des producteurs mézois.



Agenda

DÉCEMBRE

Samedi 15 décembre

- Marché aux puces de Noël, ouvert aux enfants, de 7h à 13h sur l'esplanade. Inscriptions : les 10 et 12 décembre de 8h à 10h au 04 67 51 89 22.
- Ciné-débat « Sacrée Laïcité » organisé par le CALM à 10h30 au cinéma municipal Le Taurus.
- Concert de Noël « Une histoire de jazz » par l'école municipale de musique à 18h à la salle Gérard Rigal. Entrée libre sur réservation à l'école municipale de musique.

Dimanche 16 décembre



- Marché de Noël organisé par la Ville de Mèze et Sète Agglopôle méditerranéenne de 10h à 18h au château de Girard et sur la place des Micocouliers.
- Foot : Seniors MSFC / Alès OL 2 à 15h au stade du Sesquier.
- Concert « Conte et chants de Noël » par l'ensemble vocal de Gignac » à 17h à l'église Saint-Hilaire.

Lundi 17 décembre

- Ciné-conférence Connaissance du Monde « Le Pérou » par Thomas Gleyse à 18h30 au cinéma municipal Le Taurus.
- Championnat de Tambourin en salle poule B Masculine 2 : à 20h Mèze / Pignan et à 21h Mèze / Courmon Fabrègues au gymnase Gérard Rigal.

Mercredi 19 décembre

- « Le Cercle de lecture » à 16h30 à la bibliothèque municipale.
- Championnat de Tambourin en salle Féminine 1 – Mèze / Poussan 1 à 20h au gymnase Gérard Rigal.

Dimanche 23 décembre

- Championnat de Tambourin en salle poule A Masculine 2 Mèze 1 / Pignan 2 à 11h30 au gymnase Gérard Rigal.

Lundi 24 décembre

- Ciné-ptit déj' en attendant le père Noël à 10h30 au cinéma municipal Le Taurus. Projection de « Arthur et la magie de Noël » précédée d'une petite collation de fête.

Mercredi 26 décembre

- Championnat de Tambourin en salle Féminine 1 – Mèze / Bessan à 20h gymnase Gérard Rigal.

Samedi 29 décembre

- Conte à la vanille « Le sapin de laine » à 15h à la salle voûtée du château de Girard.

JANVIER

Mercredi 2 janvier

- Championnat de Tambourin en salle Féminine 1 – Mèze / Bessan à 20h au gymnase Gérard Rigal.

Judi 3 janvier

- Ciné-pitchoun « Alice Comedies » de Disney à 14h30 au cinéma municipal Le Taurus.

Samedi 5 et dimanche 6 janvier

- Tambourin en salle : samedi de 9h à 18h30 et dimanche de 9h à 12h au gymnase Gérard Rigal.

Lundi 7 janvier

- Championnat de Tambourin en salle poule B Masculine 2 – Mèze 1 / Poussan 2 à 20h au gymnase Gérard Rigal.

Mercredi 9 janvier

- Championnat de Tambourin en salle Féminine 1 – Mèze / Poussan 2 à 20h au gymnase Gérard Rigal.

Vendredi 11 janvier

- Cérémonie des vœux du maire à la population à 18h30 à la salle Bernard Jeu.

Samedi 12 janvier

- Théâtre de marionnettes « Deux Pierres » Turak Théâtre de et par Michel Laubu à 17h au Carré d'Art Louis Jeanjean (chai de Girard).



Samedi 12 et dimanche 13 janvier

- Tambourin en salle : samedi de 9h à 18h30 et dimanche de 9h à 12h au gymnase Gérard Rigal.

Dimanche 13 janvier

- Championnat de Tambourin en salle Masculine 2 – Mèze / St Mathieu de Tréviers à 12h au gymnase Gérard Rigal.
- Rugby : Mèze RC/Lieuran à 15h au stade du Sesquier.

Lundi 14 janvier

- Championnat de Tambourin en salle à 20h poule B Masculine 2 Mèze 2 / Vendargues et à 21h15 Poule A Masculine 3 / St Pons Montagnac au gymnase Gérard Rigal.

Mercredi 16 janvier

- Championnat de Tambourin en salle Féminine 1 – Mèze / Poussan à 20h au gymnase Gérard Rigal.

Samedi 19 janvier

- Match de volley : à 13h tournoi jeunes et à 19h VOM / Nîmes au gymnase Gérard Rigal.

Du 19 au 25 janvier

- Patrimoine « Mèze fête ses vignerons à la saint-Vincent », 11^{ème} édition

Judi 24 janvier

- Ciné-patrimoine « Le Mépris » de Jean-Luc Godard à 19h au cinéma municipal Le Taurus.

Samedi 26 janvier

- Match de volley de 13h à 17h30 au gymnase Gérard Rigal.

Vendredi 25 janvier

- Soirée vigneronne. Dégustations, musique et D.J. dans le cadre de « Mèze fête ses vignerons à la saint-Vincent » à La Cave. Entrée libre, 18h ouverture des portes, bar à vin et petite restauration sur place dès 20h. Info : 04 99 02 22 01

Samedi 26 et dimanche 27 janvier

- Tennis de table 3^{ème} Critérium individuel Fédéral départemental et régional de 8h à 20h au gymnase Bernard Jeu.

Lundi 28 janvier

- Ciné-conférence Connaissance du Monde « Malaisie, mosaïque des Tropiques » de et avec Sarah-Laure Estragnat à 18h30 au cinéma municipal Le Taurus.

FÉVRIER

Samedi 2 février

- Spectacle « Nuit » par le collectif Petit Travers à Marseillan. Le bus intercommunal, s'arrête à 19h30 à la Marianne pour vous emmener au spectacle. Trajet aller-retour 2, une aide à la mobilité mise en place par le T.M.S. Pour information et réservation Christine LECOMTE 04 67 74 02 02.

Samedi 2 et dimanche 3 février

- Judo : Coupe départementale minimes et benjamins de 8h à 19h au gymnase Bernard Jeu et au Dojo.

Judi 7 février

- Ciné-patrimoine « Chérie, je me sens rajeunir » de Howard Hawks à 19h au cinéma municipal Le Taurus.

Samedi 9 février

- Match de volley de 13h à 22h au gymnase Gérard Rigal.
- Tennis de table : championnat départemental jeunes de 13h30 à 18h30 au gymnase Bernard Jeu.

Dimanche 10 février

- Championnat par équipes de tennis de table de 8h à 19h au gymnase Bernard Jeu.



Mardi 12 février

Théâtre « Othello, variation pour trois acteurs » d'après William Shakespeare par la Cie du Zieu à 19h à la salle Jeanne Oulié (foyer municipal). En partenariat avec le Théâtre Molière-Sète Scène Nationale archipel de Thau.

Samedi 16 février

- Match de volley de 13h à 22h au gymnase Gérard Rigal.
- Ciné-Opéra « Aïda » de Giuseppe Verdi à 18h au cinéma municipal Le Taurus.



Samedi 16 et dimanche 17 février

Tournoi de badminton 7^{ème} volant de 9h à 20h au gymnase Bernard Jeu.

Dimanche 17 février

Rugby : Mèze RC / Bassin sud Minervois à 15h au stade du Sesquier.

Lundi 18 février

Ciné-conférence Connaissance du Monde « Les îles françaises à pied, en famille, de la Corse au Mont Saint Michel » par Aurélie Derreumaux et Laurent Granier à 18h30 au cinéma municipal Le Taurus.

Vendredi 22 février

Élection de la Reine de Mèze à 21h30 au gymnase Gérard Rigal.

Jeudi 28 février

Ciné-pitchoun « Les nouvelles aventures de Ferda la fourmi », film d'animation de Hermina Tyrlova à 10h au cinéma municipal Le Taurus.

MARS

Tous les jeudis

Concours internes ouverts à tous, organisés par l'association Pétanque Mézoise dès 15h au boudodrome de la Parée.

Dimanche 4 mars

Championnat de France de rame traditionnelle, organisée par la JLSM de 8h30 à 20h sur le plan d'eau du parc du Sesquier.

Mercredi 6 mars

Conte à la vanille « Camomille, bergère en Aubrac » à 15h à la salle voutée du château de Girard

Jeudi 7 mars

Ciné-patrimoine « L'une chante, l'autre pas » d'Agnès Varda à 19h au cinéma municipal Le Taurus

dans le cadre de la « Journée internationale des droits des femmes ».

Du 7 au 22 mars

Des femmes et des arts, festival dans le cadre de la « Journée internationale des droits des femmes »

Vendredi 8 mars

Apéro swing avec Banan'N Jug à 19h et concert à 20h à la salle Jeanne Oulié (foyer municipal), en partenariat avec le Festival de Thau. Petite restauration et bar sur place dans le cadre de la « Journée internationale des droits des femmes ».



Dimanche 10 mars

Championnat par équipes de tennis de table de 8h à 19h au gymnase Bernard Jeu.
Rugby : Mèze RC / Entr. Conques Villemoustausou de 15h au stade du Sesquier.

Vendredi 15 mars

Spectacle « J'ai trop peur » par la Cie du Kairos à Loupian.

Le bus intercommunal, s'arrête à 19h40 à la Marianne pour vous emmener au spectacle. Trajet aller-retour 2 euros, une aide à la mobilité mise en place par le T.M.S. Pour information et réservation Christine LECOMTE 04 67 74 02 02.

Samedi 16 et dimanche 17 mars

Tennis de table 4^{ème} Critérium individuel Fédéral départemental et régional de 8h à 20h au gymnase Bernard Jeu.

Dimanche 17 mars

Festival interreligieux de musiques sacrées « Comme une île : Lampedusa », création produite par le Festival Inter-Religieux de musiques sacrées à 17h à l'église Saint-Hilaire.

Mardi 19 mars

Cérémonie commémorative du « Cessez le feu de la Guerre d'Algérie » à HEURE ? devant le cimetière.

Samedi 23 mars

- Match de volley de 13h à 22h au gymnase Gérard Rigal.
- Le Petit tour au concert « La Belle au bois dormant » de Ottorino Respighi par le Chœur Opéra Junior et des musiciens de l'Orchestre national Montpellier Occitanie à l'Opéra Comédie. Départ de la navette à 15h au terrain de Tambourin.



Dimanche 24 mars

Championnat par équipes de tennis de table. De 8h à 19h gymnase Bernard Jeu

Lundi 25 mars

Ciné-conférence Connaissance du Monde « PETITES ANTILLES, cœur battant » par Julie Mauduy et Thierry Trésor à 18h30 au cinéma municipal Le Taurus.

Mercredi 27 mars

Cirque Forain, équilibres, jeu théâtral « Alexandrin le Grand » par la Cie Césure à l'hémistiché à 18h à la bibliothèque.

Samedi 30 mars

Tennis de table : tournoi Camille Vidal organisé par l'AMTT de 13h à 22h au gymnase Bernard jeu.

Dimanche 31 mars

- 32^{ème} Course à pied : 10 km organisée par l'association les 1000 pattes à 9h30 stade du Sesquier. (remise des prix à 11h30 au préau, si mauvais temps, au Campotel).

- Foot : match DHR (R2) seniors MSFC / Pérols ES à 15h au stade du Sesquier.

Mèze fête ses vignerons

à la st Vincent

19-25 janvier 2019